



CERTIFICAT DE DEPOT DES FONDS
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Montants exprimés en Euros.

LES SOUSSIGNES :

- M. : M Jean Luc BAUDOUIN.....

Fonction : Directeur de Succursale.....

- M. : M Ismaïl ISIK.....

Fonction : Chargé de Clientèle Professionnelle.....

agissant au nom et pour le compte de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit, dont le Siège Social est à METZ, 3 rue François de Curel, immatriculée sous le N° 356 801 571 RCS METZ, certifient par la présente qu'il a été déposé dans les caisses de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE, conformément aux articles L225-12 et L225-13 du Code de Commerce, sur un compte bloqué n° 33820412816..... 20.....

intitulé (1) SAS 1520..... Société par actions simplifiée en formation,

à l'agence de : Strasbourg Francs Bourgeois.....

la somme de (2) 10 000€.....

dix mille euros.....

représentant le montant libéré en espèces de la valeur nominale des Actions de ladite Société, et qu'en outre, il leur a été présenté la liste des actionnaires mentionnant les sommes versées par chacun d'eux. Au vu de cette liste et des sommes déposées, il apparaît que les versements s'établissent ainsi qu'il suit :

NOM	PRENOM	DOMICILE	MONTANTS
SAS HSAC.....	5 rue de la Vignette..... 67000 Strasbourg.....	.4 200 €.....
CARRERE.....	Isabelle.....	33 rue de l'Ecole..... 57370 PHALSBOURG.....	.2 000€.....
HOSSEIN.....	Amran.....	42 rue Becquerel..... 67200 STRASBOURG.....	.2 000€.....
BUNUL	Gauthier.....	13 rue du Guirbaden..... 67800 BISCHHEIM.....	.1 800€.....
.....
.....
.....

Le retrait des fonds, provenant des souscriptions en numéraire, ne peut être effectué par le mandataire de la Société que sur présentation du certificat du Greffier attestant l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés, conformément à l'article L225-11 du Code de Commerce.

Fait à Strasbourg....., le 7 Juin 2024.....

Signature

Signature

- (1) Indiquer la dénomination sociale.
(2) Somme inscrite en lettres et en chiffres.

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE
Agence
STRASBOURG-FRANCS BOURGEOIS
10 rue des Francs Bourgeois
67000 STRASBOURG

1/1

F2785 (v 27-11-2014 01)



1520
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €
Siège social : 5 rue de la Vignette
67000 STRASBOURG

ANNEXE

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Actionnaires	Actions souscrites	Montant nominal des actions souscrites	Versement effectué
M. Gauthier BUNUL	180	1.800 €	1.800 €
SAS HSAC Représentée par M. Stéphane HELBURG	420	4.200 €	4.200 €
Mme Isabelle CARRÈRE	200	2.000 €	2.000 €
M. Amran HOSSEN	200	2.000 €	2.000 €
Total	1.000	10.000 €	10.000 €